

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 039-243900420-20240408-38_2024-DE

Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation

22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loya au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Mutualisation : rapport 2023

N°38/2024

Présents

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

3

Excusés

6

Votants

36

Mesdames Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux,

Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Paillot (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

Absents M. Coutrot.

Vu la délibération n°06/2016 du 9 février 2016, par laquelle le Conseil communautaire a validé le Schéma de Mutualisation du Val d'Amour,

Entendu le rapport relatif aux actions engagées dans le cadre de la mutualisation présenté par le Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le rapport annuel relatif à la mutualisation.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

